AÏN-TÉMOUCHENT

La fédération des chasseurs est née

Une fédération des chasseurs a été créée récemment par les chasseurs de la wilaya de Aïn-Témouchent, elle regroupe environ 300 chasseurs et 33 associations affiliées ,elle est présidée par Belmokhtar Seddik Laâredj, un ancien pilote en retraite.

Cette fédération est venue pour organiser la chasse à travers les différents coins de la wilaya et pour la sauvegarde du patrimoine animalier et l'équilibre écologique.

Il est à signaler que les membres de cette fédération vont prendre part à une rencontre régionale des chasseurs dans les prochains jours dans la wilaya d'Oran.

S. B.

Deuxième profanation des tombes des martyrs en un mois à Béni-Saf

La population de la ville de Béni-Saf est indignée par la profanation qui a touché les tombes des martyrs au niveau du cimetière de la ville.

Cette vile opération qui a touché 17 tombes de nos valeureux martyrs après celle survenue le 18 février dernier, Journée nationale du chahid où une trentaine de tombes ont été profanées en cette journée mémorable.

Cette deuxième action a irrité aussi bien la population locale que les responsables locaux à leur tête le maire de la ville par intérim M. Souissi Kouider qui dira que ses services ont procédé au renforcement de la sécurité et de l'éclairage public aux alentours du cimetière pour dissuader ces criminels à revenir commettre leur acte dans ce lieu sacré où reposent 84 martyrs.

S. B.

BOUMERDÈS

Le tourisme, nouveau débouché pour les jeunes

Le secteur du tourisme bouge, dans le sens positif, ces derniers mois à Boumerdès. Le tout dernier acte accompli dans ce sens est l'accord de partenariat signé entre un fleuron local de formation dans la filière et le représentant des hôteliers algériens.

Le directeur de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle INSFP d'El Kerma (est de la ville de Boumerdès), Azedine Boubekeur, et le président de la Fédération nationale des hôteliers algériens FNH, Ahmed Oulbachir, ont signé, au siège de l'institut cité plus haut, une convention-cadre de partenariat pour une durée de 5 ans. Omar Adim, le plus ancien opérateur touristique de Boumerdès et secrétaire général de la FNH, a été l'artisan de cet accord. Tout heureux de cet aboutissement, Oulbachir nous a déclaré : «Nous espérons faire beaucoup de choses ensemble comme l'organisation des journées gastronomiques, des journées techniques ou sur le tourisme hôtelier.»

Selon Oulbachir, il existe 2 000 hôtels en Algérie et 1 600 autres sont en construction. Ce qui lui fait dire que «les opérateurs du tourisme ont besoin de ressources humaines et de professionnels. Actuellement, nous cherchons ces professionnels au Maroc ou en Tunisie. Nous allons donc recruter la matière algérienne qui restera bien chez nous. J'ai l'habitude de travailler avec l'ITHT de Tizi-Ouzou ou des écoles privées de Tizi-Ouzou et Béjaïa mais je découvre, grâce à mon ami Omar, un fleuron de la formation. Nous pouvons résorber une partie de notre manque en encadrement qualifié».

Il y a lieu de préciser que cette convention permet aux opérateurs de prendre en charge des stagiaires de l'Insfp d'El Kerma moyennant un contrat de travail. En signe de bonne volonté de la fédération et pour célébrer cette nouvelle coopération, Adim a organisé une cérémonie pour honorer les responsables et les enseignants de cet institut et encourager les meilleurs stagiaires.

C'est quoi l'INSFP d'El Kerma ?

Les responsables de la formation professionnelle ont eu la bonne idée de créer cet établissement en 2004 pour former des TS (BTS) pour le tourisme et l'hôtellerie. D'année en année, cet institut a acquis une bonne réputation pour devenir une destination prisée par des jeunes à la recherche d'une formation suivie d'un recrutement presque automatique. «Notre programme de formation et la qualité de nos enseignants donnent de la crédibilité à nos formations et à nos diplômes», dira son directeur Azedine Boubekeur.

Les candidats ayant le niveau terminale subissent des épreuves d'un concours d'entrée et une sélection selon des critères exigés par la filière avant d'entamer l'un des deux modes de formation ; résidentiel (à temps plein) ou en apprentissage (16 heures de cours par semaine plus l'apprentissage) de 30 mois.

L'Institut exige des tenues réglementaires de ses stagiaires qui sont actuellement au nombre de 1 073 dont 343 filles. Il est prévu la sortie de 120 diplômés à la fin de l'année en cours. Du pain béni payé par l'Etat pour les opérateurs dans le secteur de l'hôtellerie (hébergement, cuisine, restauration, chef de rang, réception, administration hôtelière) ou du tourisme (guide, gestion d'agence de voyages).

L'Institut assure des formations diplomantes ou qualifiantes par divers modules à de simples citoyens ou à des groupes envoyés par des institutions ou des entreprises.

Abachi L.

ASCENSEURS EN PANNE À ANNABA

Calvaire des locataires de la tour W38 de Sidi Achour

Les 64 familles habitant les appartements de la tour W38 de la cité AADL de Sidi Achour (Annaba) vivent le calvaire au quotidien depuis des mois en raison d'une panne d'ascenseur qui perdure, malgré leurs nombreuses réclamations faites aux responsables de l'AADL Annaba.

L'un des deux ascenseurs qui équipent cette tour de 16 étages, abritant plus de 300 âmes, est venu, depuis le début de cette nouvelle année 2017, soit plus de deux mois, rejoindre le premier en panne depuis déjà plusieurs années et qui n'a jamais été réparé.

Selon des représentants des locataires qui se sont déplacés au siège local du journal, la panne serait due à des infiltrations d'eau de pluie ayant touché le câblage électrique des ascenseurs. Il y a eu des tentatives pour y remédier mais qui se sont toutes avérées infructueuses, signalent les mêmes représentants.

Cette situation pénalise gravement les locataires dont de vieilles personnes, des femmes enceintes, des enfants, et, plus grave, des handicapés moteurs. Même pour les personnes en bonne santé, faire des centaines de marches d'escaliers quotidiennement à la montée et même à la descente n'est pas évident. Alors pour les handicapés moteurs, c'est carrément l'enfer. Ils trouvent d'immenses difficultés pour quitter leurs appartements devenus de véritables prisons. Ils le font de temps à autre contraints qu'ils sont afin de régler un problème administratif, qui requiert impérativement leur présence, ou pour aller chez le médecin.

Pour descendre la centaine d'escaliers, ces personnes font appel à leurs proches ou aux voisins, qui les mettent dans une chaise pour une pénible descente.

L'un des représentants des locataires de cette tour sans ascenseurs rapporte une déclaration pathétique faite par son voisin handicapé et atteint depuis des années de maladies chroniques. Il lui aurait affirmé : «Ma prochaine descente se fera les pieds devant. Je n'en peux plus de cette situation de panne d'ascenseur qui m'oblige à avoir recours, chaque fois, à l'aide d'autrui. Même si les gens, au fait très gentils, ne rechignent jamais pour cette éreintante corvée, pour moi, cela représente un énorme dérangement». A méditer !

Les locataires de la tour W38 de Sidi Achour, pénalisés par cette panne, font savoir qu'ils s'acquittent régulièrement des charges locatives dont celles de l'entretien des ascenseurs.

Ne trouvant aucun écho de la part des responsables de l'AADL Annaba, ils se sont adressés au directeur régional de l'AADL, espérant voir une prise en charge de leur requête pour une remise en marche de leurs ascenseurs dans les meilleurs délais.

A. Bouacha

SOUK AHRAS

Peu d'engouement des élèves pour la vaccination

La campagne de vaccination contre la rubéole et la rougeole lancée depuis le 6 mars par le ministère de la Santé, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui cible les élèves scolarisés dans le primaire et le moyen, âgés entre 6 et 14 ans, a suscité peu d'enthousiasme chez les élèves au niveau de la wilaya de Souk Ahras.

Les deux premières journées de la campagne de vaccination lancée en grande pompe par le ministère de la Santé ont été marquées par un scepticisme inouï de la part des parents des élèves surtout en bas âge (cycle primaire).

Plusieurs parents d'élèves que nous avons rencontrés aujourd'hui à midi, à quelques encablures de l'école primaire Riahi, au chef-lieu de la wilaya de Souk Ahras, ne sont pas engoués pour la vaccination de leurs enfants. Ammi Oucef a franchi le Rubicon, il fallait faire une campagne médiatique à la télévision pendant des semaines pour rendre les parents réceptifs à cette initiative. La mère d'un autre élève a mis le doigt sur la plaie et nous a déclaré que la vaccination au niveau de l'école Riahi est prévue le 15 mars, moi personnellement, ce jour-là, je ne vais pas laisser mon fils partir à l'école, en lato sensu cette mère refuse ce vaccin. Il faut le dire, sur une dizaine de personnes interviewées par nos soins, huit ne sont pas d'accord. En termes de chiffres sur les 61 615 élèves scolarisés ciblés par cette campagne de vaccination au niveau de la wilaya de Souk Ahras, à peine 5 430 ont fait le vaccin, soit un pourcentage de 8,81%. Au demeurant, la campagne de vaccination se poursuivra jusqu'au 15 mars.

Ben Abderrahmene

MASCARA

Les acquéreurs de logements promotionnels désabusés

Ce mardi sur le site où traînent les travaux de réalisation de 80 logements promotionnels aidés (LPA), le wali de Mascara effectuait une visite pour tenter de secouer le promoteur.

Les travaux de ces logements ont été lancés durant le 4e trimestre 2012 avec un délai de réalisation de 24 mois, or, il se trouve que l'état d'avancement des travaux en est à 40%.

Irrités, des acquéreurs présents ont exprimé leur colère et le ton est monté entre eux et le promoteur.

En présence du premier responsable de l'exécutif interpellé par les candidats au logement auquel ils font savoir que des vissicitudes ou malfaçons sont également apparues. On ne badine pas avec la sécurité du citoyen à l'adresse du promoteur dans ses petits souliers en évoquant un problème de paiement.

Un subdivisionnaire du secteur du logement sera dégagé sur le site pour le suivi. Un délai supplémentaire de quatre mois sera accordé à l'entreprise mais sera-t-il respecté avec un effectif de 25 personnes jugées insuffisantes ?

M. Meddeber